BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL — JUIN 2022 — N°53

NOTRE VILLAGE

CADOURS

ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- Le poulailler partagé

DOSSIERS

- Le budget primitif 2022
- Le schéma de collecte des ordures ménagères
- Les drônes
- Un peu d'Histoire

EDITO DU MAIRE DE CADOURS

Voilà plusieurs mois, la paix conquise il y a trois quarts de siècle, au prix du sacrifice de millions d'hommes et de femmes sur notre vieux continent européen, a été brutalement remise en cause et a révélé toute sa fragilité et son inestimable valeur.
Que faire face à cette violence aveugle qui détruit des vies et des villes, fait basculer une population pacifique aspirant à une vie quotidienne sans histoire, dans des drames familiaux et dans un dénuement matériel absolu?

Ce conflit qui sévit en Ukraine engendre des situations humainement dramatiques pour la population de ce pays, des villes entières sont le théâtre de conflits armés qui frappent lâchement la population civile, violant ainsi des engagements internationaux. L'équilibre mondial est remis en cause et une menace pèse, non seulement pour la paix de notre continent, mais également pour nos valeurs démocratiques.
Les démocraties européennes doivent resserrer les rangs pour défendre, sans concession aucune, les valeurs fortes et humanistes pour lesquelles, tout le long de notre histoire, se sont sacrifiés des hommes et des femmes.

Notre budget doit s'adapter à une conjoncture incertaine et invite à la précaution, à de la prudence quant au retour à une normalité sanitaire, mais précaution également sur les travaux à mener en tenant compte de l'augmentation du prix des matériaux et vigilance enfin sur dépenses notamment en matière d'énergie.
Le budget 2022 a été voté dans ce contexte incertain, rendu plus difficile par une inflation grandissante, par une poursuite incessante de la baisse des dotations que nous attribue l'Etat et cela depuis ces dernières années. Une baisse que nous subissons frontalement et qui a abouti à réduire, à ce jour, de plus de 16% les montants reversés par le ministère des finances à notre commune (- 45000€).

A ceci s'ajoutent la réforme statutaire de la fonction publique, les refontes budgétaires successives imposées aux communes comme celle de la suppression de la taxe d'habitation sans ressource fiscale de substitution, la réforme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et les bouleversements perpétuels dans les transferts de responsabilités aux instances communales et ce quelle que soit leur taille.
Toutes ces contraintes obèrent les finances des collectivités qui voient ainsi leur marge de manœuvre budgétaire et leur autonomie fiscale s'affaiblir. La recentralisation progressive du pouvoir financier et fiscal des collectivités vers l'État est de nature à mettre à mal et à dénaturer le principe de leur libre administration.
Dans ce contexte économique plus que difficile, le conseil municipal a dû se résigner, bon gré mal gré, à relever les taux d'imposition qui malgré tout ne nous permettent pas de retrouver des marges de manœuvres non contraintes.
C'est toujours une décision difficile à prendre, notamment dans la conjoncture économique actuelle et les difficultés rencontrées par bon nombre de nos concitoyens, mais elle est essentielle pour assurer la gestion des transferts de charges qui sont imposées à nos communes et maintenir nos équilibres financiers.

Pour autant, nous devons rester mobilisés pour poursuivre le développement de Cadours et c'est avec pragmatisme et lucidité que nous nous préparons, élus et personnels communaux, à vivre ces changements programmés par les uns et subis par nous.

Nous voici maintenant à l'aube de l'été qui sera ponctué par diverses animations mises en place par nos associations. Nous espérons vous compter nombreuses et nombreux sur ces manifestations, qui sont aussi signe de lien social qui nous a tant manqué ces deux dernières années.
Sans les bénévoles, jeunes ou moins jeunes, notre animation villageoise serait impossible et notre vie villageoise difficile.
J'encourage tous les volontaires, toutes les âmes de bonne volonté à venir dans nos associations pour continuer à pérenniser l'action des générations passées.
J'adresse un grand merci à tous les bénévoles qui s'engagent et donnent de leur temps pour faire que notre commune puisse continuer à proposer des animations variées.
En participant nombreuses et nombreux aux manifestations vous venez récompenser leurs efforts.
En vous engageant dans la participation à la vie citoyenne, en devenant bénévoles, en renforçant leurs rangs et leurs effectifs vous vous enrichirez de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été et surtout une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.

DISTRIBUTION DE POCHETTES GOURMANDES À NOS AÎNÉS

Cette année encore les personnes de 70 ans et plus de Cadours n'ont pas pu se réunir autour d'un repas animé. En compensation, le C.C.A.S. de la commune a offert à chacune d'entre elles un coffret de produits locaux. La distribution a été faite à leur domicile et ce cadeau fut très apprécié de tous.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET PROJETS À VENIR

- Salle "du cinéma" et espace de bureaux partagés

A la mairie, dans le cadre de la mise en conformité et en sécurité de la salle dite du «Cinéma», la commune se trouve dans l'obligation de mettre aux normes le plafond de cette salle.
D'autre part, en vue de la création d'un espace de bureaux partagés, dont le local est situé immédiatement au-dessus de la salle du cinéma, la commune vise la création d'un espace de travail collectif.
Cet espace d'environ 100 m² permettra, à terme, d'installer un espace de coworking pour les travailleurs cherchant des espaces de télétravail adaptés et répondant à certaines exigences.
Les travaux débuteront au second semestre 2022.
L'opération d'un montant de 338 000 € HT est cofinancée avec nos partenaires institutionnels (Conseil départemental 40%, Région Occitanie 17%, État 23%).

- Etude pour la rénovation et la mise en sécurité de la grande halle couverte

La décision de construire ce bâtiment a été prise par le conseil municipal de l'époque en 1963. Mis à part des travaux de mise en conformité du réseau électrique et de la mise en place d'une détection incendie, ce bâtiment n'a pas reçu d'entretien majeur depuis sa construction.
Actuellement, deux principaux problèmes apparaissent: sur les bétons des auvents qui laissent voir des désordres importants de délitement, sur les étanchéités et les canalisations pluviales qui ne jouent plus leur rôle de collecte des eaux de pluie.
Ces travaux seront l'occasion d'adapter la halle aux nouveaux critères et normes ayant cours.
Pour cela, une consultation va être lancée et permettra de missionner un maître d'œuvre.

- Camion du service technique

Il est devenu nécessaire de renouveler le véhicule polybenne de la commune qui se trouve ne plus être en conformité avec les normes en vigueur.
Après avoir étudié plusieurs offres reçues, la commune a retenu la proposition de la société AG Véhicules au prix de 50280 € TTC.

- Travaux au cimetière

En 2015, le conseil municipal a décidé de procéder à la restructuration du cimetière. Au terme d'une procédure de régularisation, il est temps de procéder à la reprise des concessions dites en état d'abandon. Il faut également réaménager le carré numéro deux en créant une allée permettant de desservir de façon rationnelle les nouveaux emplacements libérés. La société Elabor, spécialiste en la matière, nous a accompagnés dès le début dans cette longue procédure très réglementée. L'entreprise Saccon réalisera l'allée.
Les travaux de restructuration de ce carré débuteront dans les prochaines semaines.
Le coût total (reprise de concessions et restructuration) avoisine 35 000 € HT.

BUDGET PRIMITIF 2022

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 129 375 €

Charges à caractère général
Energie-électricité, Entretien bâtiments publics & autres bâtiments, Etudes & Recherches, Fournitures de petit équipement, Assurances, Maintenance, ...

Charges de personnel
Frais de personnel, Caisses retraite, URSSAF, ...

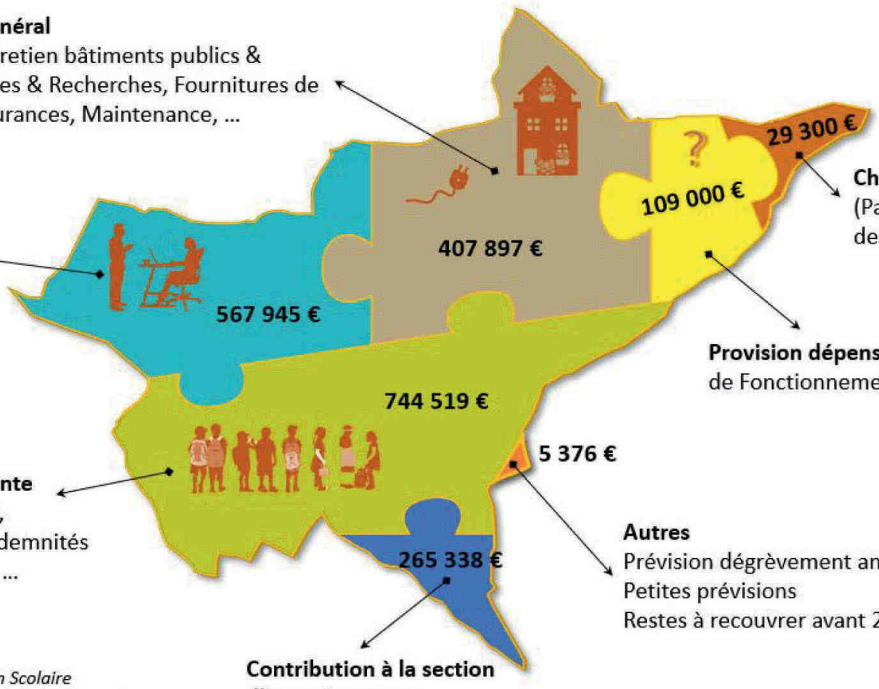

Charges financières
(Partie intérêts de l'annuité des emprunts)

Provision dépenses imprévues
de Fonctionnement

Autres charges de gestion courante
Participation de Cadours au SIVS, Subventions aux associations, Indemnités élus, Service d'incendie, SDEHG, ...

Autres
Prévision dégrèvement ancienne Taxe Habitation
Petites prévisions
Restes à recouvrer avant 2021

Contribution à la section d'investissement

« SIVS » = Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
« SDEHG » = Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 129 375 €

Excédent fonctionnement
restant de 2021

Impôts et taxes
(Impôts locaux, Attribution de compensation issue de la fusion des Communautés de Communes)

Dotations et Participations
venant de l'Etat et de la Région

Produits de service
Remboursements
- par le SIVS pour rémunérations de personnel,
- par la Communauté de Communes pour mise à disposition locaux Médiathèque,
- par le CCAS

Revenus des locations
des bâtiments communaux

Produits exceptionnels

Remboursement rémunérations de personnel
(maladie)

Operations d'Ordre de transfert entre sections

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 970 820 €

441 147 €

Opérations d'Equipement

Création d'un espace de bureaux partagés & Mise en sécurité salle « du cinéma », Etude rénovation grande halle couverte, Aménagement cimetière, …

120 918 €

Achat de matériel

Camion et fourgon du Service Technique, Matériels pour Service Technique, Radars pédagogiques, Chauffe-eau Foot, Equipements divers, Logiciels informatiques, …

10 342 €

Travaux de voirie

Participation au Pool routier 2022 à payer à la Communauté de Communes

185 663 €

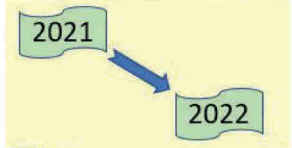

Reliquat de paiement sur les opérations de 2021

Rénovation énergétique Gendarmerie et Foyer Municipal, Révision PLU, Création espace de bureaux partagés, …

« PLU » = Plan Local d'Urbanisme

67 522 €

Dépenses imprévues

142 228 €

Remboursement d'emprunts

Partie capital de l'annuité des emprunts

3 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre section

RECETTES d' INVESTISSEMENT : 970 820 €

Autofinancement des investissements: 262 338 €

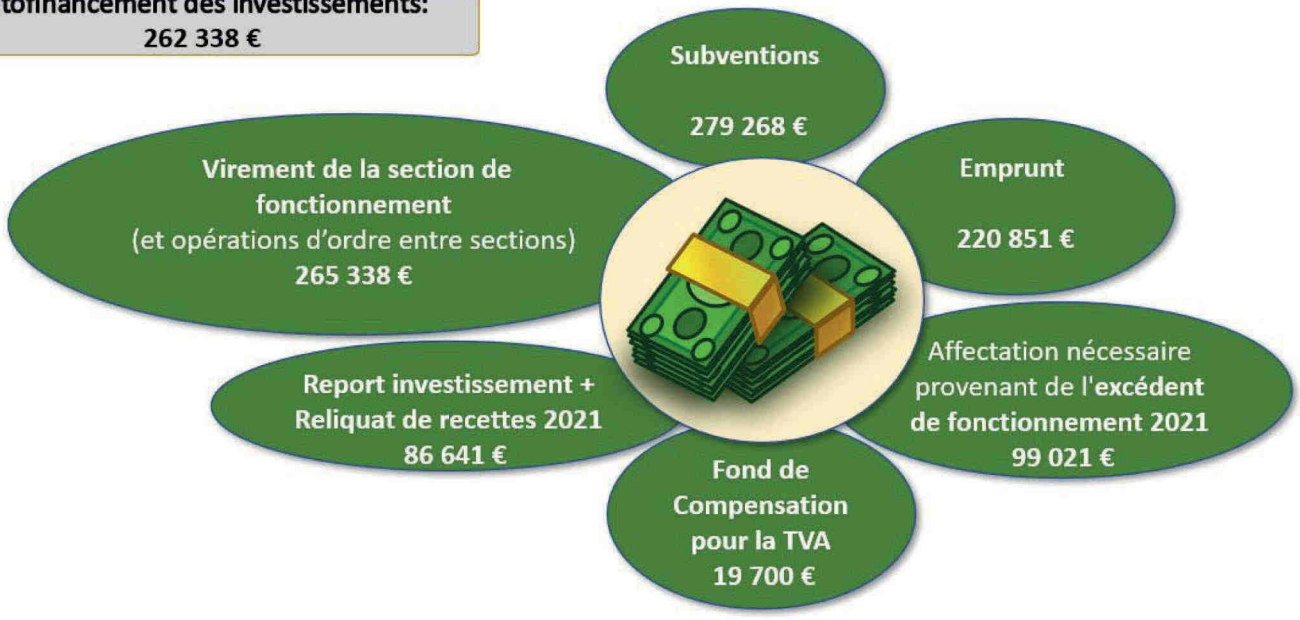

SCHÉMA DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers : bientôt, de nouvelles consignes et de nouveaux services !

Au quotidien, sur notre commune de Cadours, la Communauté de communes des Hauts Tolosans assure la collecte des déchets ménagers.
En 2021, ce sont 1343 tonnes d'ordures ménagères et 350 tonnes d'emballages plastiques, en verre et de papier qui ont été collectées sur le secteur.
A partir du 1er janvier 2023, nous avons le plaisir, avec la Communauté de communes, de vous annoncer que **le tri deviendra plus simple** et de **nouveaux services** seront à votre disposition !

En effet, le service aux usagers sera renforcé par l'évolution de la collecte des déchets ménagers et la mise en place de points de collecte de tri supplémentaires ainsi qu'une harmonisation avec les consignes nationales (code couleur notamment).
De nouveaux emballages pourront rejoindre les nouveaux conteneurs mis en place. Cette simplification du geste de tri permettra de valoriser toujours plus de déchets et de réduire le contenu de la poubelle verte.
Enfin, de nouveaux services, tels que la location de bennes déchets verts, encombrants ou gravats, le service de propreté des points de collecte ou encore la collecte en porte à porte des gros encombrants seront développés.
En décembre 2022, tous les habitants recevront dans leur boîte aux lettres une documentation complète sur ces différentes évolutions relatives à la collecte des déchets sur Cadours.
Service de gestion des déchets ménagers de la Communauté de communes : 05 61 82 63 74 ou www.hautstolosans.fr (rubrique déchets ménagers)

Source: Communauté de Communes des Hauts Tolosans

RÉVISION DU PLU

Depuis maintenant un an a débuté la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour notre commune. La municipalité est accompagnée dans cette démarche par un bureau d'études spécialisé, Urbactis, qui a réalisé en 2021 l'analyse de la commune, de son urbanisation et de son environnement.
En début d'année, le bureau d'étude a préparé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document indispensable à l'élaboration du PLU.
Des ateliers ont ensuite été organisés avec les membres du conseil autour des différentes thématiques à adresser et la synthèse communiquée récemment au bureau d'études pour prise en compte dans la mise à jour du plan.

Des consultations de la population auront lieu en début d'année prochaine avant que le PLU ne soit finalisé pour être soumis auprès des autorités concernées, pour être finalement approuvé en conseil municipal.

CADOURS AU «CONCOURS» VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Mandaté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Haute-Garonne Tourisme est en charge de l'organisation du concours des Villes et Villages Fleuris.
Nous avons choisi d'inscrire notre municipalité à l'édition 2022.
La qualité, l'authenticité, l'esthétique doivent primer sur la quantité. Le fleurissement, la végétation, le mobilier urbain, la propreté, la protection des espaces naturels doivent s'inscrire dans une politique de cadre de vie et de développement durable dans l'ensemble de la commune.
Le but de ce concours est de récompenser les facteurs d'amélioration de qualité du cadre de vie et de l'environnement.
Le jury va se déplacer durant le mois de juin pendant 3 semaines et établit le palmarès des Communes.
Les diplômes et les prix sont remis aux communes par le président du conseil départemental.
Nous vous tiendrons informés des résultats.
Compte tenu des délais impartis et de l'enregistrement tardif de cette première participation, l'information n'a pas pu être diffusée auprès de la population avant la clôture des inscriptions.
Pour l'édition de 2023, une sélection sera effectuée, au début du mois d'avril, par l'équipe municipale qui retiendra 5 participants afin de les intégrer au concours du conseil départemental «villes et villages fleuris».

CHANTIERS

- Radars pédagogiques

Dans le cadre d'un groupement d'achat, le Syndicat d'Énergies de la Haute-Garonne a interrogé toutes ses communes adhérentes pour connaître leurs éventuels besoins en matière de radars pédagogiques.
Notre commune s'est inscrite dans ce programme pour l'achat de 4 radars.
L'offre fournie par la société ELAN CITE étant la mieux disante à été retenue pour un prix de fourniture de 5 200 € HT. Leur implantation est en cours de validation par les gestionnaires de voiries.

- Rénovation énergétique

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics, les menuiseries extérieures du bâtiment abritant la gendarmerie ont été changées. Dans le même cadre, nous avons remplacé la chaudière à énergie fossile du foyer communal par une pompe à chaleur.
Le montant total des travaux s'élève à 125 000 € HT, financé, en partie, par nos partenaires institutionnels.

- Travaux chapelle Saint Hilaire

Des remontées capillaires sur les murs ont créé des désordres importants sur le revêtement intérieur des murs. Après avoir pris attache auprès de spécialistes en la matière, il a été décidé dans un premier temps de déposer le revêtement sur une partie de sa hauteur, de modifier les écoulements d'eaux pluviales. A la fin de la période estivale, de nouveaux constats seront réalisés. Ils devront nous permettre de choisir la solution technique afin d'endiguer au maximum ces remontées d'humidité.

- Eclairage public

La rénovation de l'éclairage public de notre village va se poursuivre. Une nouvelle tranche, concernant environ un quart du village, va débuter prochainement. Elle concerne les rues suivantes: côte des chevaux, rue des Jardins, rue de l'église, rue Napoléon, cours du Midi, rue de la Mairie (en partie), rue Pierre Bégué.
L'utilisation de LED permettra de poursuivre des économies financières et de lutter contre la pollution lumineuse.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

JUDO COTEAUX DE SAVE

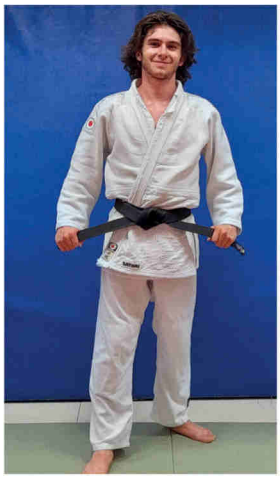

Une saison sans interruption a permis un entraînement régulier permettant à Laurent Carrera et Maël Tisne d'obtenir la ceinture noire.
Notre club privilégie le partage et l'échange au travers d'entrainement commun avec les clubs voisins.
Le 19 juin, nous organisons le tournoi de Cadours qui accueillera des enfants de 5 à 14 ans.

Vous ou votre enfant voulez essayer la pratique du judo ? Deux séances d'essai vous sont proposées, alors Hadjimé (commencé en japonais) !
Reprise le lundi 12 septembre au Dojo de Cadours.

https://www.judocoteauxdesave.zd.fr

COURS 2022-2023	LUNDI	MARDI	JEUDI	SAMEDI
	CADOURS	LAUNAC	CADOURS	CADOURS
Baby Judo	17h30-18h15 (4-5ans)	17h15-18h00 (4-6ans)		
Initiation Judo	18h15-19h00 (6-7ans)	18h-19h (7-9ans)	17h30-18h30 (8-11ans)	
Perfectionnement Judo	19h-20h30 (12 ans et plus)55	19h-20h (9-15 ans)	18h30-19h30 (≥12 ans)	11h-12h30 (≥10 ans)

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Travaillant en partenariat avec le Conseil Départemental, ce dernier nous octroie un spectacle qui se déroulera le **vendredi 24 juin**, à 20h30 à la salle du cinéma de Cadours ou au Foyer. Spectacle gratuit –Théâtre d'Ombres - d'une durée d'une heure, pour Tout public à partir de 5 ans : « Lo Rei de las agraulas » : le roi des corbeaux est un conte collecté au XIX° siècle par JF Bladé. C'est l'histoire de ce roi transformé, lui et son peuple, en corbeaux par un sorcier. Il se marie avec la plus jeune des filles de l'homme vert. Elle n'a que 10 ans et devra attendre 7 ans pour voir la forme du Roi des corbeaux quand il dort auprès d'elle. Après bien de patience et d'envie retenues, la Reina retrouvera son amoureux sous la forme d'un homme. Ce spectacle donne une grande place à l'univers onirique, en 3D. N'hésitez pas à vous inscrire (mail, tél…)

A la rentrée scolaire, nous referons une animation « Ludothèque » un samedi après-midi à la salle de cinéma. Date à ce jour encore inconnue. Ces animations ont beaucoup de succès. Sylvie, la ludothécaire de Grenade vient nous faire découvrir des jeux de société pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Chaque 3° lundi du mois, elle vient à la bibliothèque de 16h30 à 18h30. Vous pouvez alors jouer avec elle, vous inscrire – pour la modique somme de 30€ / an – à la ludothèque de Grenade et choisir ainsi en ligne des jeux qu'elle vous amène alors.

Le **vendredi 02 décembre**, à 21h, la Compagnie Grasparossa vous régalera avec « NA'Ni et un jour tu vis ». Simona Boni, le 09 avril au café de Cox « allant-vers » nous a donné un très beau spectacle ; seule sur scène, elle raconte sa jeunesse en Italie avec humour, poésie, tendresse et émotion. Elle allie guitare, danse, chant avec une aisance et une présence qui, à la fin du spectacle nous laissent sur notre faim. On ne peut dire 'Bis' mais on en redemanderait encore. Alors, si vous l'avez 'loupée', n'hésitez pas à inscrire cette date sur votre agenda. Cette soirée se déroulera au Foyer de Cadours ; ce sera gratuit (spectacle d'une heure organisé par nos soins) : tout public à partir de 10 ans. N'hésitez pas à vous inscrire (mail, tél…)

Nous avons changé notre mail et nous avons élargi nos horaires d'ouverture au public (ci-dessous)

Continuez à nous suivre sur facebook, dans les journaux locaux, sur le site des Hauts-Tolosans et dans Intramuros.
Rappel de nos heures d'ouverture au public : 18h par semaine
Lundi : 14h-18h30
Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Vendredi : 15h30-18h30
Samedi : 9h30-12h
Inscription : 2 € / personne
Tél : NOUVEAU NUMERO : 06.79.80.74.47
Page facebook : médiathèque Intercommunale de cadours
mediatheque.cadours@hautstolosans.fr

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS (ASL)

La fin d'année scolaire pointe son nez et l'ASL prépare activement son traditionnel SPECTACLE de danse et de gym. Privés de 2 années de représentations, vos enfants, les professeures ainsi que le bureau sont impatients de vous retrouver sous la Halle.
Tout au long de l'année, ils se sont entraînés, ont répété les mêmes gestes pour être prêts le jour J. Ils seront fiers de vous montrer ce que les professeures leur ont appris.
Venez nombreux les applaudir **le Samedi 25 juin 2022 à 20h30** sous la halle aux marchands de Cadours.
Comme chaque année, nous vous demanderons de participer au buffet de pâtisseries. Les ventes serviront à acheter du matériel pour les enfants.
Toute personne désireuse de venir **nous aider** à encadrer cette soirée seront les bienvenues, vous pouvez nous contacter sur notre mail aslcadours@yahoo.fr et nous suivre sur le Facebook « Association Sports et Loisirs de Cadours ».
Nous vous donnons rendez vous début septembre, pour les inscriptions lors de la journée des associations en espérant vous trouver aussi nombreux. Vous retrouverez Manon pour la danse, Emilie, Amandine et Johanna pour le renforcement musculaire, cross training, zumba, bodyzen et pilate et Marlène pour la gym douce.
Nouveauté : Emilie mettra en place des séances bébés/parents/nounou ayant pour but d'aider les bébés à s'équilibrer, grimper, rouler… et se socialiser au travers de différents ateliers proposés, dans un environnement affectif rassurant grâce à la présence d'un parent ou de la nounou. Et d'autres surprises….

Sportivement, Le bureau

ASSOCIATION CARNAVAL DU PAYS DE CADOURS

Les marchés nocturnes auront lieu cette année les samedis 23 juillet et 20 août. Les repas seront à composer à partir de 28 traiteurs présents autour de la halle. 2000 places assises seront installées.
L'association recherche du personnel pour:
- aider à cette installation le matin de 9h à 12h. Les repas seront offerts le midi.
- le soir pour désinstaller de 23h30 à 2h30 environ. Un bon-repas dans un restaurant de Cadours sera offert.

Nous contacter au 06 42 17 52 97 (P. Augé) ou patrickauge31@sfr.fr

CADOURS OLYMPIQUE

Enfin une saison pleine! Le club a pu repartir de plus belle avec une saison à plus de 140 licenciés.
L'école de football (redevenue très active et dynamique) a pu engager 9 équipes sur la saison des U6 (moins de 6 ans) aux U18F (moins de 18 ans féminines).La saison s'est déroulée presque normalement et nous n'avons pas connu de difficultés notables hormis l'annulation de notre tournoi de rentrée en septembre.
Le club a pu accueillir des plateaux pour les petites catégories. Pour celles en foot à 11 (U14 et U16), elles se sont bien distinguées en finissant premières de leur poule: félicitations aux joueurs et encadrants!
Cette fin de saison est de nouveau marquée par la participation de nos équipes aux tournois organisés par les clubs voisins, chose qui n'avait pas eu lieu les deux dernières saisons.
Nous avons pu aussi, grâce à une tombola, financer les activités de fin d'année: Sortie à Animaparc pour nos petits, Paintball chez notre partenaire à St Cezert, Tournoi à Portiragne pour nos U14... sans compter nos repas de fin d'année.

Les pré-inscriptions pour la prochaine saison ont été lancées au mois de juin et reprendront fin août (plus d'informations sur notre site internet).
Si vous voulez jouer ou aider le club (en l'intégrant comme entraîneur, dirigeant) ou par un partenariat, contactez nous : cadoursolympique@gmail.com

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 1er juillet 2022 à 19h (voir site internet).
A cette occasion: dirigeant depuis 2010, au bureau depuis 2013 (en tant que secrétaire) et président depuis 2016 il est venu le temps de céder ma place de président pour la prochaine saison après 12 ans passés au C.O... Cela n'est qu'un bout des 80 ans du club (que nous n'avons pas pu fêter à cause du COVID).
Bien évidemment il y a eu des échecs/déceptions mais peu nombreux par rapport aux satisfactions. Je ne retiendrai que les belles rencontres et les réussites obtenues. Parmi elles:
- doublement du nombre de licenciés (avec un pic à 229 en 2017),
- tenue unique pour toutes les équipes,
- développement d'une identité et attachement des joueurs au club (dotation généreuses et communes aux catégories),
- fidélisation des joueurs (Plus de 80% des U16 ont débuté au club!)
- développement du football féminin (20 joueuses cette année),
- formation cette saison de 11 éducateurs par la fédération (reconnaissance par diplôme),
- obtention du Label Ecole de Foot (renouvelé cette saison),
- organisations de voyages/animations de fin de saison,
- création du tournoi de rentrée (devenu un rendez-vous apprécié et attendu) ...

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'investissement de tous les bénévoles, des dirigeants, des éducateurs volontaires et motivés qu'ils soient toujours au club ou qu'ils aient fait un bout de l'aventure. Cette saison, je félicite et remercie particulièrement Alexia Marhem (trésorière) pour son investissement, sa disponibilité, ses idées et ses prises d'initiatives.
Je remercie aussi les commerçants de Cadours toujours présents à nos côtés, nos partenaires, la Mairie et bien évidemment tous nos jeunes champions!

Bonne continuation à toutes et à tous! Je souhaite toutes les réussites possibles au Cadours Olympique!

Arnaud BRESSOLLES - président

Retrouvez notre actualité sur notre site (http://co-cadours.footeo.com), notre page Facebook et Instagram.

La nouvelle génération des joueurs du CO: nos U6 au tournoi de Mondonville le 07/05/22

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ECOLE ELÉMENTAIRE DE CADOURS (APEEEC)

Cette association a pour objet de collecter des fonds afin de participer au financement de divers projets et actions de l'équipe enseignante de l'école élémentaire de Cadours et de la soutenir dans leur réalisation.

L'association existe depuis plusieurs années et est animée par un groupe de parents bénévoles. Nous recherchons toujours des parents souhaitant s'investir au niveau de nos manifestations mais aussi permettant de créer du lien avec l'école.

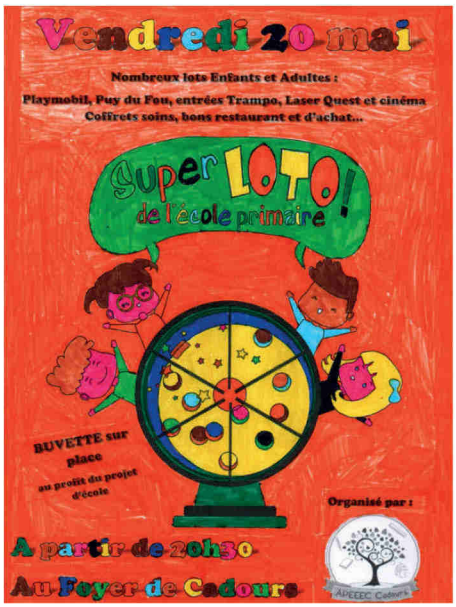

Pour cette année 2022, nous reprenons enfin nos animations:

- Mai: Loto pour les enfants et les parents.
- Pour la rentrée de septembre, temps de partage pour permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec d'autres parents.
- Un vide-grenier à l'automne.

Les fonds récoltés permettent de participer financièrement au projet de l'école :

- déplacements en bus de sorties,
- achat de matériel dans le cadre d'activités spécifiques

Rejoignez-nous sur :

- **notre page Facebook:** https://www.facebook.com/APEEECadours/
- **notre mail :** apeeec31@gmail.com

FÊTE DE L'AIL VIOLET

La fête de l'ail violet de Cadours est de retour cette année après ces deux années de crise sanitaire.
Le programme (susceptible d'évolution) est le suivant:
Vendredi 26 août dès 19h soirée Bodeg'Ail animée par DJ YO avec tapas.
Samedi 27 août dès 8h départ de la randonnée pédestre «La rando de Michel» (inscriptions dès 7h30), et à partir de 10h visite officielle suivie de la remise des prix du concours artistique à 11h. A partir de 14h concours de pétanque au terrain, animation musicale, démonstration des majorettes Les bâtons Garonnais et à partir de 19h30, soirée spectacle avec les deux enchanteurs.
Dimanche dès 8h vide-greniers, à 9h30 défilé des confréries, 10h intronisation par la confrérie de l'ail violet de Cadours sous la halle aux marchands, à 11h messe chantée, à 14h30 concert de chants pyrénéens dans l'église, 15h30 battage à l'ancienne et 16h30 spectacle équestre. A 18h tirage de la tombola.
Tout le week-end animations artisanales, travail de l'ail, producteurs et artisans locaux, animations pour les enfants et musicales.
Renseignements et inscriptions aux repas du week-end au 06 95 24 57 89 .
Inscriptions au vide-greniers au 06 88 76 61 03 .

CIRCUIT DE CADOURS-LARÉOLE

Les 3 et 4 Septembre, aura lieu, sur le CIRCUIT AUTOMOBILE DE CADOURS LAREOLE, la traditionnelle rétrospective des courses d'antan.

Cette année, nous honorerons les 70 ans de la victoire de Louis Rosier, lors du IV Circuit International, de 1952.
Plus de 15.000 personnes devaient assister à la victoire du Clermontois, sur Ferrari, devant l'Américain Harry Shell, sur Gordini, qui porta, ce jour-là, le record du tour, à 120.48 km/h.

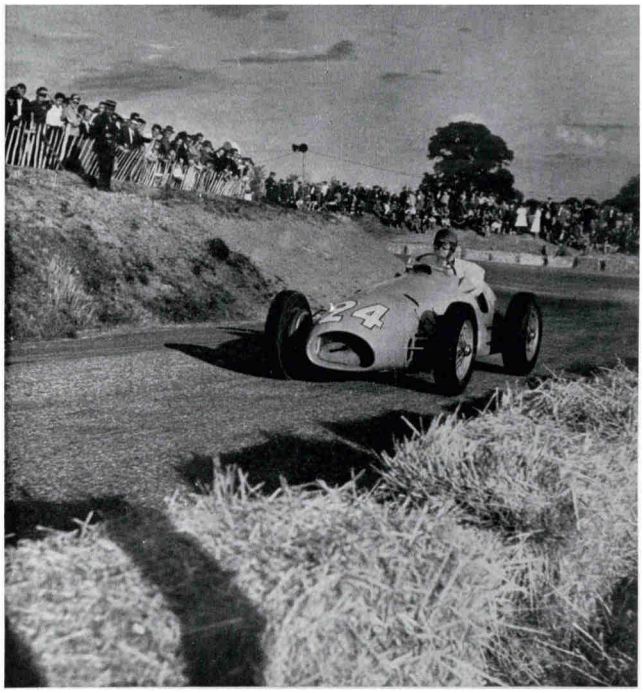

Nous souhaitons vous voir nombreux, sur le Circuit, pour cet événement annuel. Tout sera fait pour bien vous recevoir, buvette, restauration sur place, parking et même un concert le samedi soir.

Pour tous renseignements : contact@circuitdecadours.com

EHPAD SAINT JACQUES DE CADOURS

Jean-Pierre ANCÉ nous a quitté.

Jean-Pierre était un brave homme, serviable , attentionné, fidèle, doux. On pouvait compter sur lui.

Paulette se souvient : « j'ai découvert Cadours grâce à lui, nous allions tous les matins marcher ensemble ».
Raymond précise « c'était une figure populaire de Cadours » et Marie Rose rajoute : « je l'aimais beaucoup, je me souviens de lui quand il distribuait le courrier ».

Jean-Pierre rendait de nombreux services au sein de l'EHPAD. Il distribuait le courrier, nourrissait les animaux, ramassait les œufs des poules, se montrait toujours disponible pour les résidents.
Le jour du loto, personne ne devait prendre sa place, c'était lui qui tournait le boulier...

Il aimait aussi aller chez son frère et sa belle-sœur, où le chien et le chat l'attendaient. Il nous parlait souvent de sa famille.
Tous les matins, après avoir nourri les animaux, il guettait l'arrivée du boulanger , puis il prenait son petit déjeuner et s'installait à la salle d'animation pour faire son coloriage.
Il laisse un grand vide mais son rire fera toujours écho à l'EHPAD.

Avec toute notre affection, nous te disons au revoir Jean-Pierre.

KARATÉ SHOTOKAN CADOURS

Encore une belle saison pour le Karaté Shotokan Cadours.

Alors qu'ils n'avaient pas foulé les tatamis des compétitions depuis 2 ans, les compétiteurs du Karaté Shotokan Cadours se sont encore une fois distingués cette saison. Lors des championnats départementaux de la Haute Garonne, du Championnat Midi Pyrénées et du Championnat d'Occitanie, ils ont ramené pas moins de 48 médailles.

Mais surtout 17 d'entre eux se sont sélectionnés pour les Championnats de France. Ils font voyager les couleurs de Cadours dans les 4 coins de France : Paris, St Quentin, Bordeaux, Bourges, Lille, …Tout le club se mobilise pour les soutenir lors de ces compétitions de grande envergure.

Nos pandas karaté, 4 ans – 6 ans, ne sont pas en reste non plus, ils ont pu participer à leur première « compétition » sous forme d'atelier, de parcours, à Fenouillet. Petits et grands ont été enchantés.

Le traditionnel passage de grades aura lieu en juin, ainsi que la sortie de fin d'année du club, moment partagé convivial qui contribue à l'ambiance familiale et détendue du club pourtant 4ème club du 31 en termes de licenciés ! Enfin le spectacle de fin d'année clôturera la saison le samedi 02/07 au Dojo de Cadours.

Si vous souhaitez nous rejoindre : karatecadours@gmail.com ou 06.74.29.58.28.

Le Karaté : un esprit Zen dans un corps Sain

COMITE DES FETES

En 2021, la fête locale n'a pas eu lieu mais une cérémonie s'est déroulée le dimanche à 11 heures au monument aux morts suivie d'un apéritif offert par le comité des Fêtes.

Nous sommes heureux de vous annoncer le grand retour de la fête locale annuelle prévue le week-end des 9, 10 et 11 septembre 2022.

Au programme:

- Vendredi: marché gourmand autour de la halle, fête foraine, feu d'artifice au marché à l'ail et animation avec DJYO sous la halle.
- Samedi: fête foraine, apéritif animé par une banda, repas organisé par le comité des fêtes, orchestre sous la halle et bal musette au foyer.
- Dimanche: fête foraine et plusieurs animations vous seront proposées.

Nous vous réservons le meilleur accueil et souhaitons que vous soyez nombreux pour ce rendez-vous festif !!!

AUTRES INFORMATIONS

LES POMPIERS RECRUTENT

Devenir Sapeurs-pompiers pourquoi pas vous ? Vous avez envie de vous sentir utile ?
Vous souhaitez exercer une activité riche et palpitante ? Vous aimez le dépassement de soi ?
Vous avez le cœur à aider les autres ? Vous êtes un homme, une femme entre 18 et 55 ans ?

Vous pouvez intégrer le centre d'incendie et de secours de Cadours, pour travailler aux côtés d'hommes et femmes qui démontrent au quotidien que solidarité et altruisme ne sont pas mots vains.

Le centre d'incendie et de secours de Cadours à besoin de vous.

Contact :
Lieutenant COHEN Laurent : 06.74.02.95.18
Lieutenant LOPVET Sébastien : 06.85.81.63.76

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVILITÉ

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques-unes des règles à suivre pour notre vie en communauté.

Bricolage et Jardinage

Avec l'été, le temps du bricolage extérieur et du jardinage. Voici les horaires à respecter pour l'utilisation des outils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage végétaux

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (se référer à l'article L-251-21-1 du code de l'environnement et à l'Arrêté Préfectoral du 25 Septembre 2006).

Différentes solutions existent pour recycler vos déchets verts : faire du compost, du paillage ou encore se rendre à la déchèterie.

DRONES

Un drone est un engin volant sans pilote et sans passagers.
Il est télépiloté, c'est-à-dire piloté à distance par un télépilote.
Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir ou la compétition (aéromodélisme), ou effectuer un vol à faible risque, vous devez respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte.

Catégories de drones

Depuis janvier 2021, les drones sont classés selon leur poids :

- C0 : jusqu'à 250 g ;
- C1 : de 250 g à 900 g (équipés de la fonction identification à distance) ;
- C2 : de 900 g à 4 kg (équipés de la fonction identification à distance et du mode basse vitesse) ;
- C3 : de 4 kg à 25 kg (équipés de la fonction identification à distance) ;
- C4 : de 4 kg à 25 kg (sans équipement de contrôle).

Age minimum

Vous devez avoir au moins 14 ans pour piloter votre drone. Toutefois, vous pouvez utiliser votre drone sans condition d'âge dans l'un des cas suivants :

- Vous avez construit vous-même votre drone et il pèse moins de 250 grammes
- Vous êtes accompagné d'un télépilote âgé d'au moins 16 ans.

La législation

Le drône doit être enregistré auprès de la DGAC (Délégation Générale de l'Aviation Civile) si l'une des conditions suivantes est vraie:

- drône de catégorie C1 ou supérieure
- drône équipé d'une caméra

Plus d'information sur le site des Services Publics:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630#0

Les règles importantes

Les 10 règles à suivre pour toute utilisation d'un drone de loisir :

- Je ne survole pas les personnes.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- Je respecte la vie privée des autres.
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- En cas de doute, je me renseigne.

POULAILLER PARTAGÉ

Cocorico ! Ça y est ! Repoussé tant de fois à cause de la pandémie, le projet de poulailler partagé vient d'éclore dimanche 15 mai à Cadours.

Porté par l'espace jeunes de Cadours, après les jardinières partagées, le projet de poulailler partagé a reçu plusieurs prix. Tout d'abord, au niveau de la MSA, sur 67 projets proposés dans le cadre de l'Appel à Projets Jeunes 2020-2021, il a obtenu le prix national "coups de cœur ». Ensuite, dans le cadre des trophées de la vie locale du Crédit Agricole, le projet a reçu une récompense au niveau de l'axe environnement.

Lors de l'inauguration, Estéban évoque que le poulailler partagé répond tout d'abord à un objectif écologique en intégrant et en sensibilisant les habitants à la nécessité de réduire notre quantité de déchets en nourrissant les poules avec les restes de repas. Mais aussi, ce lieu a une dimension sociale en permettant aux habitants de soigner les poules et de récolter les œufs à tour de rôle et selon un planning établi.

Offertes par la ferme de la Fourcade, Cocotte et Minute ont intégré leur nouvel habitat réalisé par les jeunes pendant les vacances scolaires et temps d'accueil sous les conseils des animatrices et animateurs. Il est situé devant la médiathèque et ça ne tient qu'à vous de devenir une maman ou un papa poule.

EVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS FESTIVES

EVÈNEMENTS PASSÉS

- <u>Commémoration du 19 mars</u>

Le 19 mars 2022 s'est déroulée, en présence des Anciens Combattants de la FNACA* et des autorités civiles et militaires, une cérémonie commémorative célébrant le 60ème Anniversaire de la Journée Nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc. Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, un moment de convivialité a été partagé dans la salle intercommunale.

(*) Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

- <u>Commémoration du 8 mai</u>

Comme chaque année, la commémoration de la fin de la guerre 39 /45 a eu lieu ,en présence des anciens combattants, des élus de Cadours et des communes voisines, ainsi que des autorités civiles et militaires. Après un moment de recueillement et un dépôt de gerbes devant le monument aux morts, toutes les personnes présentes se sont retrouvées dans la salle intercommunale pour un moment de convivialité.

- Journée citoyenne

Cette année, la journée citoyenne a eu lieu le dimanche 15 mai .
90 personnes se sont réunies sous un grand soleil autour de plusieurs ateliers.
Le village a été refleuri, du mobilier urbain a été repeint, plusieurs groupes diffus autour de Cadours ont récolté 52 kg de déchets, certains ont nettoyé des panneaux de signalisation et des tables de pique-nique ont été rajoutées dans la commune. A nouveau, le chemin de randonnée Saint Jean a été entretenu. L'espace jeune a trié les livres de la bibliothèque de rue et en a rajouté grâce au don généreux de la médiathèque de Cadours. N'hésitez pas à emprunter et ramener ou échanger des livres !
Un grand merci à tous les enfants qui se sont mobilisés avec joie et qui ont fait du très bon boulot ! Merci aussi aux adultes qui ont contribué à faire de cette journée une belle réussite ainsi qu'à Créarborys pour le don de plantes pour l'atelier fleurissement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une autre matinée conviviale et d'entraide!

EVÈNEMENTS A VENIR

A vos calendriers pour les prochaines dates:

- Réunion des associations pour planifier les Lotos sur l'année 2022-2023 : le 30 juin à 20h30 à la salle du cinéma
- Marchés nocturnes : les samedis 23 juillet et 20 août
- Cinéma plein air : le 24 août
- Vide Greniers de la fête de l'ail : le dimanche 28 août à partir de 8h
- Journées de l'Ail Violet : Les 26, 27 et 28 août 2022
- Journée des associations : le samedi 3 septembre de 14h à 17h sous la halle aux sports. Venez nombreux découvrir les activités de votre commune, vous pourrez même en profiter pour vous inscrire !
- Circuit : les 3 et 4 septembre
- Fête Locale: les 9, 10 et 11 septembre 2022
- Spectacle de Noël : prévu le dimanche 11 décembre.

- Cinéma plein air

Le PETR Pays Tolosan organise un Cinéma plein air sur les actions de sensibilisation (....) développement durable. Il aura lieu le mercredi 24 août à partir de 19h sous la halle aux marchands sur la problématique du plastique en Indonésie.
Le comité des fêtes sera là pour vous restaurer dès 19h, à 20h30 des tables rondes, animées par l'association FReDD, débattront sur le sujet et à 22h diffusion de « Bigger Than Us» en français.
Toutes personnes intéressées pour débattre sur ce sujet peuvent contacter la mairie pour s'inscrire.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

NOUVEAU GÉRANT CAFÉ / RESTAURANT LE FRANCE

Le bar Le France a ouvert ses portes le 18 février. Noémie et Gaëtan vous accueillent du mardi au dimanche pour vous désaltérer ou vous restaurer.

CREARBORYS

Conception et aménagement de jardins et d'espaces verts
Entretien espaces verts ponctuel ou sous contrat
Pose de clôtures, portails et motorisations

Tél: 06 21 21 08 49
crearborys@gmail.com

UN PEU D'HISTOIRE

100 ANS D'YVONNE DORBES (16 MARS 2022)

Yvonne
Une jeune centenaire

Le 16 mars dernier, Monsieur le maire accompagné de nos élues, Michèle, première adjointe et Régine, s'est rendu au domicile d'Yvonne DORBES pour lui offrir un beau bouquet de fleurs alors qu'elle fêtait son 100ème anniversaire.

Née à Brignemont le 16 mars 1922 où elle a passé une partie de son enfance, Yvonne est la seconde d'une fratrie de cinq enfants (un frère et quatre sœurs).
C'est à Sarrant qu'elle rencontre et épouse en 1940 son mari Émile, charpentier. Ils s'installent à Cadours au lieu-dit La Bayne en 1943.
Ensemble, ils ont eu deux filles, Lucette et Paulette. Yvonne, heureuse grand-mère de Sylvie et Ghislaine, est également l'arrière-grand-mère de quatre arrière-petits-enfants.

Très attachée à ses racines, travailleuse, elle exerce jusqu'à la retraite, sans ménager ses efforts, le difficile métier d'agricultrice. De 1967 à 1969, elle fait la tournée du pain, apportant ainsi une aide précieuse à André, son gendre, qui vient d'ouvrir sa boulangerie à Cadours. L'été, elle amène ses petites-filles en vacances dans sa maison à Albiès.

Après le décès d'Émile survenu en 1999, elle voyage beaucoup en camping-car pendant une dizaine d'années avec Paulette et André. Son souvenir le plus marquant reste l'année du jubilé à Rome et la croisière en Méditerranée en 2000. Dans le même temps, elle participe aux réunions du 3ème âge et se consacre à ses passe-temps favoris : lecture, jardinage, belote et tricot.

C'est une jeune centenaire en pleine forme, alerte et joviale qui adore les gâteaux, l'ananas et les pâtes de fruits. Dotée d'une excellente mémoire, Yvonne est, pour son âge, étonnante de vitalité tant physiquement qu'intellectuellement. Elle suit de très près l'actualité.

Durant ces dix décennies, Yvonne a vécu beaucoup d'époques, de modes, et traversé les épreuves de la vie avec vaillance et patience.

A ceux qui souhaitent connaître sa recette de longévité, Yvonne répond avec une pointe d'humour : « Il faut attendre ! »
Le dimanche 27 mars, elle a fêté dignement cet anniversaire pas comme les autres, aux côtés de sa sœur Marthe, entourée de sa famille et de ses amis qui l'ont beaucoup gâtée de cadeaux et de ravissants bouquets de fleurs. Cette belle fête s'est conclue autour d'un magnifique gâteau d'anniversaire accompagné d'une coupe de champagne.

Au nom de la municipalité, nous lui souhaitons de vivre encore en bonne forme de belles années remplies de bonheur.

LE NOM DES RUES

- RUE DASTARAT

Cette rue porte le nom du premier maire de Cadours nommé en 1790 : Jean-Baptiste Dastarat, qui faisait partie du parlement de Toulouse. Avant, on parlait de Consuls. La famille Dastarat avait assumé de père en fils, pendant près d'un siècle, la charge d'assesseur (juge) auprès des Consuls qui se sont succédé à Cadours jusqu'à la Révolution française.
Par délibération du 29 mars 1834, le conseil municipal autorisa le maire à acheter la grande maison des DASTARAT (mairie actuelle), avec toutes ses dépendances pour servir de mairie et de caserne de gendarmerie.

- RUE DE LA FONT D'ESTEVE

Cette rue a changé plusieurs fois de nom. Désignée initialement sous le nom d'avenue de la Font d'Estève, elle reçoit, en 1903, l'appellation d'avenue de la Gare après l'inauguration du chemin de fer d'intérêt local de Toulouse vers Cadours. Par la suite, elle sera rebaptisée rue de la Font d'Estève.

- RUE D'ESSLING

La bataille d'Essling à 10km de Vienne (Autriche) entre la France et l'Autriche entre le 20 et 22 mai 1809. Elle est considérée comme une victoire côté Autrichien et un échec provisoire côté Empire. Elle vit notamment la capture du Maréchal LANNES, décédé de ses blessures quelques jours plus tard.

- RUE D'EYLAU

La bataille d'Eylau, actuellement Bagrationovsk (frontière nord Polonaise), a eu lieu le 8 février 1807 entre la Russie soutenue par les Prussiens et la France. Napoléon reste maître du terrain mais n'obtient pas la victoire qu'il attendait.

- RUE MALAKOFF

La bataille de Malakoff est un affrontement de la guerre de Crimée qui oppose les troupes russes aux corps expéditionnaires français et britanniques. Elle s'articule autour de deux assauts lancés les 18 juin et 8 septembre 1855 et constitue l'affrontement décisif du siège de Sébastopol. La victoire française contre les défenseurs russes entraîne la chute de la ville et contribue à hâter la fin du conflit.

ETAT CIVIL (arrêté au 24 mai 2022)

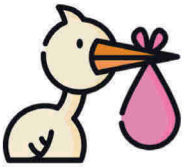

NAISSANCES

AUGÉ CATRIX Baptiste, Lucas, Michel	05/12/2021
LEPERLIER Amélia, Liliane	18/01/2022
DUTILLEUL FARJON Samuel, Milo	06/02/2022
DE MIRANDA Emmy	07/02/2022
BES BARDON Ely	09/02/2022
VITRY Quentin, Hugo, Clément	07/03/2022

DECES

SALVAGE Germain, Victor, Urbain	05/12/2021
PESETA, ép. FERNANDES, Idalina	18/12/2021
FRÈRE Roland, Pierre	23/01/2022
U THI, ép. DANG VAN, An	31/01/2022
CONTRERAS, ép. MORENO, Henriette, Marie	10/01/2022
REGHENAZ, ép. SERRADELL, Severina	15/02/2022
CASSÉ, ép. ROUX, Renée, Denise	27/02/2022
PIGAL Guy, Jean, Edmond	06/03/2022
CLAUSTRE PIEUZEL Gaby André	14/03/2022
FAVAROL, ép. PAGÈS, Marcelle, Rose, Josette	31/03/2022
GUILBERT, ép. ZORDAN, Jeannine, Suzanne	11/04/2022
ANCÉ Jean-Pierre, Roger	08/05/2022

Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19
Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr
Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:
- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro
l'équipe communication municipale :
Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT
Remerciement particulier à Sebastien LOPVET pour les photos aériennes.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

Imprimé à Techniprint - Montauban
Ne pas jeter sur la voie publique

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé